

Xxxxxx Xxxxxxx  
xxxxxxx xxxxx  
5xxxxxxxxxxxxx

Au Collège des Bourgmestre et Echevins  
de la Ville de Namur  
Hôtel de Ville de Namur  
5000- Namur

Mesdames, Messieurs,

Me permettez-vous d'attirer votre bonne attention sur certains éléments du Dossier de Synthèse concernant **LES EFFETS PHYSIOLOGIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DES RAYONNEMENTS ELECTROMAGNETIQUES NON IONISANTS** publié par la Commission Européenne (PE n°297.574)

Après avoir attiré l'attention sur « *l'irrationalité de la situation actuelle* », le texte précise que « *l'électrosmog* » *anthropique constitue actuellement une menace majeure pour la santé de la société* » du fait que « *nous n'avons aucune immunité évolutive* ».

« *Le public s'inquiète – et s'indigne – particulièrement de voir que certaines catégories de la population sont involontairement soumises 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 aux émissions de stations de base de GSM, implantées impitoyablement à proximité de centres d'hébergement, d'écoles et d'hôpitaux.... Cette situation est totalement inacceptable et soulève de sérieuses questions d'éthique ; dans un certain sens, elle représente en outre une violation du code de Nuremberg.* »

Reconnaissant que « *l'inquiétude du public n'est pas sans fondement* », le texte précise que « *tant l'industrie que les organes de réglementation nationaux et internationaux ont délibérément ignoré et continuent d'ignorer des informations existantes selon lesquelles cette technologie est loin- potentiellement- d'être inoffensive...*

*(...) si la même absence de consensus et le même degré d'inquiétude concernaient un nouveau médicament ou aliment, celui-ci n'obtiendrait jamais de licence.* »

*(...) Le public reste, assez légitimement, sceptique lorsque les gouvernements et l'industrie tentent de les rassurer, compte tenu particulièrement de la manière peu éthique dont ces derniers agissent fréquemment, en symbiose, pour promouvoir des intérêts catégoriels, souvent sous le couvert des organes de réglementation dont la fonction est censée être de veiller à ce que la sécurité du public **ne soit pas** compromise par l'exposition électromagnétique ! »*

Confiant que la gravité de la situation évoquée par ce Rapport de la Commission Européenne ne pourra vous échapper, je vous prie, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, d'agréer l'expression de mes salutations très distinguées.